

1. IDENTIFICATION

Intitulé/Numéro	<i>Programme de réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République centrafricaine au Cameroun</i>		
Coût total	Coût total estimé: EUR 4 500 000 Montant total provenant du Fonds fiduciaire: EUR 4 500 000		
Méthode d'assistance / Modalités de mise en œuvre	<i>Approche projet/ Gestion Indirecte – Convention de Délégation à la GiZ</i>		
Code CAD	73010	Secteur	Reconstruction, Aide Humanitaire et Réhabilitation

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1 Résumé de l'action et de ses objectifs

Les zones d'accueil des réfugiés de RCA au Cameroun font face à des enjeux complexes en matière de gestion territoriale, de gestion des ressources naturelles et d'accès aux services publics. Il n'y a pas de solution idéale pour faire face à l'afflux de réfugiés, mais des choix stratégiques susceptibles d'influencer durablement l'évolution de la situation doivent être faits.

Le projet vise à apporter des solutions de court terme là où il est possible d'avoir une action immédiate sur les tensions sociales générées par l'afflux de réfugiés, notamment par rapport à la collecte du bois, à l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement, et aux activités génératrices de revenus.

Il s'agit aussi de poser les bases d'une réflexion concernant les choix stratégiques liés à la gestion des populations de réfugiés de RCA de façon à ce que le gouvernement camerounais puisse se positionner en connaissance de cause, en lien avec les autorités centrafricaines.

L'action sera mise en place par la GiZ qui dispose d'une grande expertise au niveau du Cameroun et en particulier dans la Région de l'Est (dans le secteur de la décentralisation et du développement local et communautaire), ainsi que d'une capacité importante à mobiliser une expertise internationale adaptée en fonction des besoins afin d'apporter une réponse cohérente, dans le cadre du Fonds Bêkou, à la problématique complexe posée par l'afflux des réfugiés de RCA.

2.2 Contexte

2.2.1 Contexte national et local

La population des régions de l'Est et de l'Adamaoua a quasiment doublé entre 1987 et 2005, accentuant localement les tensions autour du foncier et les conflits agro-pastoraux¹ Sur la base d'une extrapolation à partir des données du recensement de 2005, la population des zones d'accueil dans la région Est a été estimée à 200.000 personnes.

À la date du 12 octobre 2014, le nombre de réfugiés enregistrés par le HCR depuis le 1er janvier 2014 était de 134.360 dont 59.475 dans les camps et 68.009 en dehors. Ces réfugiés étaient répartis de la façon suivante en date du 05 octobre 2014: 97.326 dans la région de l'Est, 24.513 dans l'Adamaoua, 3.537 dans la région Nord, 6.879 à Yaoundé et Douala.

Environ 90.000 réfugiés étaient déjà arrivés au Cameroun entre 2004 et 2013. Ainsi, la population réfugiée cumulée représente environ 228.000 individus.

L'augmentation de population liée à l'afflux de réfugiés génère d'importants déséquilibres socio-économiques dus aux fortes tensions liées à l'accès aux ressources naturelles ainsi qu'aux services publics de base (eau, santé, éducation).

Les villages sont concentrés le long des voies d'accès, avec un droit d'exploitation des ressources naturelles sur un rayon de 2 kilomètres. Avec une moyenne de 100 habitants par kilomètre carrés, les villages forestiers ne disposent en moyenne que de 1 hectare par personne pour l'agriculture, la collecte du bois ou tout autre usage. Compte tenu des techniques culturales adaptées, sur sols ferrallitiques en milieu tropical, et aux temps de jachères, ces surfaces sont déjà très faibles pour la population autochtone. Ainsi, les tensions autour des terres sont déjà importantes autour des villages forestiers et ne laissent que peu ou pas de place pour de nouveaux venus. Les tensions générées varient en fonction des tensions foncières préexistantes et de l'afflux de réfugiés au niveau de chaque village.

De plus le HCR a recensé 110.000 têtes de bétail, mais une estimation laisse penser que leur nombre pourrait être deux à trois fois supérieur. Dans un contexte de ressources fourragères déjà limitées et de perte d'accès aux pâturages de RCA, l'accroissement du cheptel contribue à accentuer fortement les tensions sociales, notamment vis à vis des populations d'agriculteurs sédentaires.

La collecte et la revente de bois de construction ou de chauffe est ainsi une activité économique stratégique complémentaire pour une grande partie de la population dans l'ensemble des zones mentionnées. Lorsque la pression sur le milieu s'accroît les populations commencent à couper le bois vert, affectant ainsi le renouvellement de la ressource à terme (témoignage des chefs de village de Borgop et de Lolo).

¹ Paul Roger Libite, Chef du département des statistiques démographiques et sociales de l'Institut National de la Statistique, « La répartition spatiale de la population au Cameroun », présentation faite le 23 novembre 2010 à Yaoundé.

2.2.2 Contexte sectoriel: politiques et enjeux

Les dépenses de santé représentent 5,1% du PIB en 2013 et celles de l'éducation 3,2%; soit environ 20,6% et 12,92% du budget prévisionnel de l'Etat pour 2014. Compte tenu des recettes qui devraient être revues à la baisse (baisse du cours du baril de pétrole) et du coût de l'intervention militaire à l'Extrême Nord, les budgets devraient être tendus en 2014. Cette situation budgétaire ne devrait pas faciliter l'allocation de ressources supplémentaires dans la perspective d'une prise en charge des réfugiés de RCA dans la région Est et l'Adamaoua.

En outre, le différend frontalier avec la RCA au niveau de Garoua Boulai, ainsi que la crainte d'une montée du radicalisme religieux liée aux événements à l'Extrême Nord et en RCA ne favorisent pas l'engagement du gouvernement camerounais dans la voie d'une meilleure appréhension de la problématique des réfugiés, sur la base de constats partagés avec les autorités centrafricaines.

Ainsi, même si le contexte géopolitique et financier peut changer, dans l'immédiat, les conditions ne sont pas très favorables à une possible intégration des populations réfugiées.

2.2.3 Typologie des zones affectées par l'afflux de réfugiés

Les camps de réfugiés sont au nombre de sept, situés dans cinq communes des régions Est et Adamaoua : Djohong (Borgou et Ngam) Garoua-Boulai (Gado), Kentzou (Lolo et Mbile), Kétté (Timangolo) et Yokadouma (Garo Singo), ainsi que le long des axes routiers alentours.

Hormis les villages attenants aux camps de réfugiés, les tensions sont variables au niveau des villages.

La disproportion et les tensions qui en découlent sont particulièrement importantes au niveau des villages de Lolo et Mbile (Kentzou), mais aussi plus récemment des villages de Timangolo (Kétté) et Gado (Garoua Boulai).

La situation est aussi particulièrement grave au niveau des villages frontaliers qui se sont développés grâce à l'élevage et au commerce transfrontalier. Dans ce cas l'effondrement de l'économie locale se conjugue à l'afflux de réfugiés sur fond d'une population de taille disproportionnée par rapport aux ressources naturelles accessibles. À des degrés divers, les villages de Kentzou (centre-ville), Timangolo (Kétté), Gbiti (Kétté), Kétté (centre-ville) et Ndokayo (Mandjou) sont dans ce cas.

Une tendance au repli identitaire des populations sur la base du système de production, ethnique et religieux, notamment entre sédentaires et éleveurs, peut déjà être observée.

Par ordre de priorités, les villages situés à proximité des camps, puis les villages présentant la plus importante proportion de populations réfugiées et enfin les villages dont l'économie a été la plus fortement perturbée (villages transfrontaliers) seront privilégiés dans la réponse apportée par le projet. L'analyse de besoin du HCR sera prise en considération pour l'identification des villages prioritaires.

2.3 Enseignements tirés (réponses envisagées)

2.3.1 Volet stratégie d'accueil des réfugiés au Cameroun

Les choix stratégiques qui peuvent être faits en matière de gestion des flux de réfugiés et d'implantation au niveau local peuvent avoir des répercussions importantes sur les tensions sociales et sur la stabilité de l'ensemble des zones d'accueil. À moins de créer de nouvelles implantations villageoises, l'allocation de terres aux réfugiés n'est possible que de façon limitée au niveau des villages de plus petite taille. Ainsi, une réponse appropriée est nécessaire afin de contribuer à la baisse des tensions liées à l'accès aux ressources économiques, majoritairement liées aux ressources naturelles, et en conséquence limiter les incidents de sécurité dans les communautés hôtes. Cela implique des choix qui seront argumentés au travers de différents scénarios.

Le projet propose ainsi des actions directes en faveur des populations hôtes et des réfugiés, mais aussi d'accompagner la réflexion du gouvernement, aux niveaux local et national, concernant les choix qui peuvent être faits en matière de gestion des réfugiés.

Des actions concrètes vont plus particulièrement être menées afin de réduire les tensions inhérentes à la collecte du bois, ainsi que pour améliorer les conditions d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

2.3.2 Volet charbon de bois

Suite à l'afflux de réfugiés, les populations sont réduites à se reporter sur la coupe du bois vert avec pour corollaire un recul des espaces arborés, et ce, surtout autour des camps. La concurrence autour de la collecte du bois, que ce soit pour des besoins domestiques ou la revente, génère de très fortes tensions. Il est envisagé de faciliter l'utilisation par les réfugiés dans les camps de charbon de bois de façon à faire baisser les tensions tout en recentrant en partie les droits de collecte du bois sur les populations locales. La production de foyers améliorés et de briquettes de charbon au niveau des camps permettra en outre de donner lieu à une activité génératrice de revenus pour les réfugiés.

En effet la GIZ, à travers le programme Pro-PSFE, a mis en place des partenariats public-privé avec les unités de transformation forestière (scieries), partant du constat que 900 000 m³ de rebus de bois, dont 50 à 60% de bois blanc sont produits annuellement dans la région Est et que seuls 15% de ces rebus sont utilisés.

Le partenariat de développement avec le secteur privé (DPP), développé par le Pro-PSFE, a pour objectif de développer la filière charbon de bois légal issu des rebus des scieries vers les zones de forte consommation, en vue de réduire la pression sur les ressources forestières et de contribuer au développement économique local.

2.3.3 Volet eau et assainissement

Indépendamment de l'afflux de réfugiés, les besoins en matière d'eau et d'assainissements non couverts restaient considérables dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Il reste donc encore de nombreux points d'eau (forages, puits, sources aménagées) à réhabiliter et/ou à construire. Le présent projet peut donc apporter une contribution importante à la couverture des besoins en eau

potable. Il est attendu que l'accès à une eau de qualité ait aussi un impact positif sur les services de santé, surchargés.

Ce volet se propose de mettre en œuvre une réponse appropriée en matière d'accès à l'eau, d'hygiène et d'assainissement sur la base d'un diagnostic des besoins prioritaires établi en consultation avec les municipalités concernées.

2.4 Actions complémentaires

Le Programme de « Réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République centrafricaine au Cameroun » est complémentaire au projet « Réduire la vulnérabilité - Soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil (Tchad, Cameroun, RCA) » directement financé par le Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ). Le projet BMZ se concentrera plus particulièrement sur les questions d'accès aux services de base (éducation et santé), de réhabilitation ou de construction d'infrastructure, et de cohabitation pacifique entre les réfugiés et les populations d'accueil. Le démarrage du projet BMZ est prévu pour janvier 2015 ce qui facilitera la préparation et le lancement du projet de l'Union européenne « Réponse à court et moyen terme à l'afflux de réfugiés de République centrafricaine au Cameroun ».

Une synergie des interventions est prévue entre le présent projet et les projets de la GIZ au Cameroun, le PADDL et le ProPSFE, qui seront mobilisés en fonction de leurs compétences respectives, ainsi qu'avec les acteurs intervenant dans les zones couvertes par le projet. Une complémentarité avec les projets de la RCA financés sur le Fonds Bêkou sera mise en place. Ainsi, ce projet est complémentaire aux actions qui seront menées dans le cadre du projet financé par le Fonds sur la sécurité alimentaire qui comprend un pilier consacré à l'accompagnement des activités de pastoralisme notamment dans les régions de la République centrafricaine frontalières avec le Cameroun.

2.5 Coordination des donateurs

Le projet participera aux coordinations sectorielles mises en place par les Nations Unies et par les Délégations Régionales des Ministères au niveau de Bertoua. D'autres cadres de concertation plus spécifiques se tiendront au niveau des communes.

Une concertation sera aussi menée au niveau ministériel à Yaoundé, ainsi qu'en lien avec les cadres de concertation en place dont le Comité Interministériel en charge de la question des réfugiés.

Des échanges seront aussi établis, en lien avec chaque secteur d'intervention, avec les principaux bailleurs de fonds ou intervenants dont ECHO, BPRM, DFID, l'Union européenne (FED), les Etats Membres de l'Union européenne, la Fondation Bill & Melinda Gates, ainsi que la Banque mondiale, la KfW, l'AFD, le CIRAD et l'IRD.

3 DESCRIPTION DÉTAILLÉE

3.1 Objectifs

OBJECTIF GLOBAL: Apporter une réponse aux conséquences de la crise centrafricaine au Cameroun

OBJECTIF SPÉCIFIQUE (OS) – Faire baisser les tensions à court et moyen terme entre les populations locales et les réfugiés.

Afin de répondre aux enjeux en matière d'impact, le programme fera l'objet d'un suivi des indicateurs suivants :

- IOV 1 : Réduction du nombre d'incidents de sécurité sur l'ensemble des zones d'accueil;
- IOV 2 : Appropriation de l'argumentation des choix stratégiques relatifs à la gestion des réfugiés par au moins 4 Ministères clefs du gouvernement camerounais dont le MINATD;
- IOV 3 : Appropriation de l'argumentation des choix stratégiques relatifs à la gestion des réfugiés par la DUE et les principales ambassades de l'UE au Cameroun;
- IOV 4 : Appropriation de l'argumentation des choix stratégiques relatifs à la gestion des réfugiés par les principales Agences des Nations Unies (PNUD, HCR, PAM...).

3.2 Résultats escomptés et principales activités

R1. Identification et préparation argumentée de différents scénarios relatifs à la gestion des réfugiés / coordination des expertises sectorielles et consolidation du dialogue au niveau gouvernemental des possibles stratégies d'accueil des réfugiés

- Expertise dédiée selon différents axes liés à la gestion des ressources naturelles, des services publics, etc.
- Développement de l'analyse en concertation avec les instances camerounaises concernées par chaque thématique, en lien avec les autorités centrafricaines.
- Concertation aux niveaux : local et régional;
- Concertation et plaidoyer au niveau national.

R2. Production et distribution de charbon et mise en place de foyers améliorés de façon à faire baisser les tensions inhérentes à la collecte anarchique du bois par les réfugiés des camps:

- Mise en place de fours pour la production de charbon de bois blanc;
- Approvisionnement du charbon de bois blanc et identification de sources additionnelles;
- Organisations des livraisons au niveau des camps en lien avec le HCR;
- Mise en place d'ateliers de production de briquettes de charbon (mélange de charbon de bois blanc et d'argile) - argent contre travail;
- Mise en place d'ateliers de production de foyers améliorés;
- Formations dédiées aux ateliers;

R3. Améliorer l'accès à l'eau par la réhabilitation et la construction de forages dans les villages principalement affectés:

- Diagnostic des besoins;
- Réhabilitation des points d'eau dans les villages d'accueil de réfugiés non couverts par les autres intervenants; sur la base des Plans Communaux de Développement et de l'analyse de besoins du HCR;
- En fonction des besoins non couverts par ailleurs construction de latrines et de points d'eau au niveau des centres de santé et des écoles des villages les plus durement affectés;
- Accompagnement des communes pour la mise en place de systèmes pérennes de gestion des points d'eau (comités de gestion, artisans-réparateurs, systèmes de collecte des taxes, etc.);
- Appui à l'élaboration des planifications sectorielles communales en matière d'eau.

3.3 Risques et hypothèses

3.3.1 Principaux risques

- Détérioration sécuritaire transfrontalière:
Une détérioration de la situation en RCA serait susceptible d'affecter négativement les conditions sécuritaires le long de la frontière au Cameroun.
- Nouvel afflux de réfugiés:
Un afflux important de réfugiés en plus de ceux déjà présents dans les zones frontalières du Cameroun mettrait sérieusement en cause l'objectif du projet de stabilisation et de maintien de la cohésion sociale.
- Détérioration sécuritaire au Cameroun:
Le préjudice subi par les populations locales suite à l'afflux de réfugiés de RCA est important. Les populations restent dans l'attente de mesures compensatoires. Mais tandis que la situation se détériore et que les populations perdent espoir le nombre d'incidents sécuritaires risque d'augmenter. Des cas d'agressions encore minoritaires ont pu être constatés (Source : Rapports hebdomadaires du HCR des mois d'août et de septembre 2014). Ainsi, compte tenu de la fragilité de l'agro-écosystème et de la déstabilisation de la situation alimentaire qui peut résulter des dégâts subis par les populations locales du fait de l'afflux de réfugiés; le risque de repli identitaire et de dégénération de la situation en conflits violents ne doit pas être sous-estimé.
- Réticence du HCR à prendre en compte l'argumentaire du projet relatif aux stratégies et aux risques de détérioration de la situation :
Afin d'atteindre pleinement les objectifs du projet il est important que la coopération avec HCR se maintienne tout au long du projet sur la base des réflexions développées dans le cadre du projet, des stratégies poursuivies tant du point de vue de l'aide humanitaire que du lien avec la réhabilitation et le développement.
- Epidémies (Ebola) et autres risques régionaux:
Les risques inhérents à la stabilité régionale, et notamment relatifs à la menace des épidémies (type Ebola) et des groupes terroristes, doivent également être pris en compte.

3.3.2 Principales hypothèses

- La paix sociale sera maintenue :
Le projet pourra contribuer à faire suffisamment baisser les tensions à court terme pour maintenir la paix sociale dans les zones d'accueil des réfugiés.

- Les autorités seront disponibles pour soutenir le projet :
L'implication des autorités locales, mais aussi la compréhension des enjeux au niveau national sont importants dans la perspective de la pérennisation des actions engagées.
Les autorités locales devront aussi admettre le rôle de mise en œuvre dévolue aux ONGs internationales qui seront mobilisées pour la mise en œuvre des activités sous la supervision de la GIZ (voir 3.3).
- Le HCR sera disponible à coopérer en ce qui concerne la prise en charge de la filière de production et de distribution de charbon de bois, ainsi que concernant à la réflexion sur les stratégies en réponse à l'afflux de réfugiés.

3.4 Questions transversales

L'action se concentre sur les besoins des groupes les plus vulnérables par zone d'action et par village. Les activités s'inscrivent en particulier dans une logique de 'do not harm' qui vise à anticiper et éviter autant que possible les effets indésirables qui pourraient être générés.

- Le genre : Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, toutes les données collectées à travers le système de suivi évaluation, seront désagrégées par sexe en vue d'évaluer la prise en compte équilibrée des hommes et des femmes dans les différentes activités.
- L'environnement : l'aspect environnemental sera notamment pris en compte dans la perspective de la préservation des ressources naturelles nécessaires à l'économie locale (agriculture, collecte du bois, élevage selon les zones).
- Durabilité : Il est difficile de parler de durabilité dans un contexte aussi instable. Toutefois, toutes les actions envisagées feront l'objet d'une réflexion à plus long terme dans l'optique de leur pérennisation indépendamment de toute aide extérieure. La **viabilité financière** des activités engagées sera analysée au cas par cas et fera l'objet d'une stratégie spécifique à chaque cas. Pour que le projet puisse s'inscrire dans la durée, il est prévu d'apporter un soutien aux structures institutionnelles compétentes afin qu'elles puissent assurer le relais (**durabilité institutionnelle**).

3.5 Parties prenantes

La zone de couverture du projet sera la Région de l'Est et de l'Adamaoua et en priorité les villages des zones d'accueil de réfugiés des communes de **Djohong, Garoua–Boulai, Kette, Kentzou, Yokadouma**, où sont aussi localisés les camps de réfugiés. D'autres zones d'accueils pourront être considérées en fonction de la répartition des réfugiés et de l'analyse des besoins.

Les parties prenantes comprennent :

- Les partenaires internationaux : Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ), GIZ, Agences de Nations-Unies, Délégation de l'Union Européenne, ECHO, ONG internationales, mais aussi Agence Française de Développement, Banque Mondiale (etc.);

- Les projets de la GIZ au Cameroun, le PADDL et le ProPSFE, seront mobilisés en fonction de leurs compétences respectives;
- Des ONGs internationales seront en particulier mobilisées pour la mise en œuvre d'une partie des activités du projet;
- Des ONGs locales seront mobilisées en fonction des besoins et de leurs capacités;
- les acteurs locaux des zones ayant connu l'afflux des réfugiés dans la région de l'Est du Cameroun;
- l'Etat central : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD), Ministères sectoriels concernés et leurs homologues centrafricains.

À toutes les étapes du projet, le dialogue avec les parties prenantes et le rappel des rôles des différents intervenants devrait permettre d'éviter tout chevauchement et dispersion d'efforts et d'énergie. En collaboration avec les autorités locales, des organisations de la société civile seront mobilisées pour renforcer les capacités au niveau local.

Les bénéficiaires finaux seront l'ensemble des populations réfugiées et des populations hôtes.

4 QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

4.1 Convention de financement, le cas échéant

Le projet sera mis en œuvre dans le cadre d'une Coopération Déléguée avec la GIZ; une Convention de Délégation sera signée à cet égard.

4.2 Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

Sur base du mandat du Fonds visant à soutenir par des actions rapides le plan de transition, l'action proposée aura une durée de **18 mois**.

4.3 Modules et volets de la mise en œuvre

Afin de pouvoir répondre aux besoins immédiats et d'assurer le lien avec les interventions réalisées dans le cadre de l'urgence, les modalités de contractualisation du Fonds seront :

- Pour les résultats 1, les activités seront menées par la GIZ, assisté par des experts techniques (internationaux et nationaux).
- Pour le résultat 3, la GIZ sera directement responsable de l'organisation de la filière de production du charbon de bois, ainsi que des formations nécessaires à la mise en place des ateliers de transformation du charbon et de production de foyers améliorés au sein des camps de réfugiés. Les ONGs internationales gestionnaires de camps pourront être mobilisées, dans le cadre de conventions spécifiques, pour la mise en place effective de l'activité dans les camps. Le HCR prendra progressivement en charge le transport du charbon de bois, puis de l'ensemble de la filière.
- Pour le résultat 4, les ONGs internationales déjà engagées dans le secteur de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement et qui ont déjà capitalisées des données sur la situation hors sites (ACF, CARE, PU-AMI, SI) pourront être mobilisées sur leurs zones d'intervention

respectives. La GIZ assurera la cohérence d'ensemble des activités ainsi menées; ceci notamment en lien avec les autorités locales.

4.4 Budget indicative

Volets (Gestion Indirecte)	Montant en milliers EUR
Objectif spécifique : Faire baisser les tensions à court et moyen terme entre les populations locales et les réfugiés.	4.000
<i>Résultat 1.</i> Identification et préparation argumentée des différents scénarios / coordination avec les expertises sectorielles et consolidation d'un dialogue pour un positionnement politique clair	400
<i>Résultat 2.</i> Production et distribution de charbon et mise en place des foyers améliorés de façon à faire baisser les tensions inhérentes à la collecte anarchique du bois par les réfugiés des camps	1.100
<i>Résultat 3.</i> Améliorer l'accès à l'eau par la réhabilitation et la construction de forages dans les villages principalement affectés	2.500
<i>Visibilité*</i>	50
<i>Coûts généraux et administratifs (7%)</i>	294
<i>Audit et Evaluation</i>	120
<i>Imprévus</i>	36
TOTAL	4.500

* les fonds pour la communication et la visibilité seront inclus dans les différents éléments constitutifs de la mesure de la performance,

4.5 Évaluation et audit

Si nécessaire, des audits ad hoc ou des missions de vérification des dépenses pourraient être engagés par la Commission européenne pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

Les audits et vérifications des dépenses seront effectués conformément à l'analyse de risque dans le cadre du plan d'audit annuel mené par la Commission européenne. Le montant consacré au budget à l'évaluation externe et à l'audit s'élève à 120 000 EUR.

L'évaluation et les missions d'audit seront mises en œuvre au moyen de contrats de service, en utilisant l'un des contrats cadre de la Commission prévu à cette fin ou, éventuellement, en ayant recours à la procédure négociée concurrentielle ou à la procédure d'appel d'offres.

4.6 Communication et visibilité

Un plan de communication et de visibilité sera établi dans le cadre du projet, en conformité avec le manuel de la Commission européenne et en concertation avec le Fonds Bêkou. Une attention particulière sera portée à la communication en direction du public européen.